SUJET 26 :

Economie générale :

1) Définition:

Fomesoutra.com
ça soutra !

- **La crise :** retournement brutal de la conjoncture économique, se traduisant par un déséquilibre entre une offre pléthorique de biens et service et une demande limitée.
- **Le système monétaire international (SMI) :** ensemble des règles et des institutions qui régissent la création et les échanges de monnaie entre les nations.
- **La balance des paiements :** document comptable retraçant, pour une période donnée, l'ensemble des transactions économiques et financières d'un pays avec l'extérieur.

2) Le capitalisme d'Etat c'est un libéralisme économique dans lequel l'Etat est propriétaire de moyens production. En effet, au lendemain des indépendances, le secteur privé national presque inexistant s'avère incapable d'assurer la mise en place d'entreprises faute d' épargne ; aussi pour éviter une main mise de l'étranger sur l'économie, l'Etat se lance dans la création d'entreprise, dans tous les secteurs de la vie économique.

3) Les missions des entreprises du secteur public, c'est de satisfaire l'intérêt général c'est-à-dire :
- production de biens et services pour les populations
- fournir des emplois pour réduire le chômage
- permettre de lutter contre l'inflation
- favoriser l'aménagement du territoire
- accroître le bien-être social des travailleurs et de la population.

Economie d'entreprise :

Fomesoutra.com
ça soutra !

1) Définitions :

- **Management :** ensemble des techniques de direction, d'organisation, de gestion de l'entreprise.
- **Pilotage :** consiste à mettre en œuvre les moyens pour atteindre un objectif en tenant compte de l'environnement et à contrôler les résultats.
- **Esprit créatif :** aptitude à concevoir quelque chose de nouveau et utile à l'évolution de l'entreprise ou à émettre des idées nouvelles et constructives.

2) Les avancements ou passages au grade supérieur doivent se faire dans l'entreprise selon certaines critères tels que la compétence, le professionnalisme, l'abnégation, l'assiduité…et non à la tête du travailleur ou au gré du chef.

Cela permet de motiver le personnel, de pousser le travailleur au dépassement de soi, d'instaurer la conscience professionnelle, d'améliorer la productivité dans l'entreprise…

3) L'auteur désigne par "douce résolution culturelle", la réforme de l'entreprise africaine qui doit s'opérer ; il s'agit de changer notre façon de vivre l'entreprise, en rejetant les cultures d'entreprise importées et inadaptées à nos réalités, pour redéfinir une nouvelle culture d'entreprise, la nôtre, celle qui tient à la fois compte de nos valeurs culturelles et des exigences de l'entreprise moderne.

4) La performance et le succès de l'entreprise exigent :

La transparence et la rigueur dans la gestion, la rationalité dans les choix, le partage du pouvoir dans l'entreprise, des travailleurs compétents et suffisamment motivés, la recherche de la qualité...